

Article clé en main Application carte Vitale

Simplifiez vos démarches santé avec l'appli carte Vitale !

Vous venez de recevoir votre nouvelle **carte d'identité au format carte bancaire** ? C'est le moment idéal pour **découvrir l'appli carte Vitale**, la version numérique de votre carte Vitale, désormais disponible sur smartphone.

Qu'est-ce que l'appli carte Vitale ?

L'appli carte Vitale est une **application mobile gratuite, proposée par l'Assurance Maladie**, directement depuis votre téléphone. Elle complète la carte physique, sans la remplacer, et **offre une solution pratique et sécurisée pour vos démarches de santé**.

L'application contient **les mêmes informations que la carte Vitale traditionnelle** et est **acceptée par un nombre croissant de professionnels de santé**. Elle offre un **haut niveau de sécurité**, conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et nécessite, **à chaque utilisation, une double authentification** : via votre smartphone et un code secret personnel.

Comment l'activer ?

L'appli carte Vitale est disponible **gratuitement** sur Android (Google Play) et iOS (App Store).

Son **activation** peut se faire :

- **Dès aujourd'hui pour les détenteurs d'une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire via l'application France Identité.**

- **À partir du mois de septembre, en Haute-Garonne, pour tous les détenteurs d'une carte d'identité au format standard.**

Il est recommandé d'avoir votre numéro de sécurité sociale et votre pièce d'identité à portée de main lors de l'activation.

Pour plus d'informations : [rendez-vous sur ameli.fr](https://www.ameli.fr)

